

LES ROIS DE LA RÉFORME

La réforme du chômage



**Le remède naturel de la
CFDT HTR IDF**

Le débat d'idées et la pensée
critique

Le zoom de la semaine de
Nicolas Dosen

Secrétaire Adjoint & trésorier
du syndicat HTR IDF

Billet d'humeur N°7

Comme dans la chanson, « A vous les rois de la réforme, j'adresse en vain cette prière » et comme ça ne suffit pas, nous, à la CFDT, on décide de déposer un recours au Conseil d'État contre la réforme de l'assurance chômage. Allez! Un peu de motivation car même les as des chiffres vont en perdre leur moral.

La réforme super importante et bien compliquée est celle de l'indemnisation de l'assurance chômage, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet, puis suspendu par le Conseil d'État en juin dernier entraînant un report de l'entrée en vigueur des nouvelles règles de calcul de l'allocation chômage au 1^{er} octobre 2021. Ainsi le décompte de 6 mois à l'issue

Nicolas Dosen,
secrétaire adjoint et
trésorier du syndicat
HTR d'Île de France,
traite de la réforme de
l'assurance chômage
et plus
particulièrement son
indemnisation.

duquel la dégressivité s'applique a été suspendu entre le 1^{er} mars 2020 et le 30 juin 2021, soit 487 jours au total. Et cette dégressivité de l'allocation concerne les hauts revenus (supérieur à 4500€ brut par mois) ayant moins de 57 ans. D'autre part, la condition d'éligibilité à l'assurance chômage impose de travailler comme des fous au minimum 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 mois sur les 28 derniers mois (sauf pour les plus de 53 ans qui ne sont pas concernés). Ensuite, le seuil minimum pour recharger ses droits passe de 6 mois au lieu de 1 mois de travail. Le nouveau calcul des allocations chômage est durci. Et le bonus-malus concerne les entreprises de plus de 11 salariés pour lutter contre l'abus des CDD .

Mais réfléchissons et restons focus dans le cadre de notre champs d'action, les travailleurs ex- rescapés et chômeurs de nos secteurs perdront en moyenne 200€. Ainsi j'adresse une pensée aux victimes de PSE, de Plan de Départs Volontaires, licenciements économiques, ruptures conventionnelles collectives ou d'une réorganisation du travail dans son entreprise, car cette réforme n'aidera pas les charrettes des chômeurs inscrits à partir du 1er octobre 2021.

Après un léger toilettage de, l'indemnisation de l'assurance chômage, il sera temps de préparer les futures réformes pour demain, Je veux parler, des retraites, la santé, etc., pas vraiment désirées par tout le monde et pas toujours concoctées avec l'esprit de tirer le mieux disant sociale vers le haut. Ce refrain déjà vécu, ne berce plus nos attentes et ne fait plus rêver.

Bonne courage et bonne semaine!

**Tout se complique
mais ce qui est sûr
c'est que les
chômeurs vont
toucher moins**

NICOLAS DOSEN - CFDT HTR IDF



La CFDT HTR IDF se mobilise pour les travailleurs en étant présent dans les négociations de branche.

Pour les curieux et les motivés: **Décret n° 2021-346 du 30 mars 2021**

Pour plus d'information visitez le site cfdt-htr.fr
